



Relations sémantiques et résumé

Ryszard Zuber

► To cite this version:

Ryszard Zuber. Relations sémantiques et résumé. Condenser - Adosa, Clermont-Ferrand, 1982, 3, pp.83-94. hal-01071478

HAL Id: hal-01071478

<https://hal.science/hal-01071478>

Submitted on 5 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Relations sémantiques et résumé

Ryszard Zuber
CNRS

Condenser, Adosa, Clermont-Ferrand, avril 1982, n° 3, p. 83-94

Résumé

Cet article étudie la notion d'information sémantique constante sous-jacente au résumé de texte au moyen de la notion logique de *conséquence sémantique*. L'auteur présente quelques types de conséquences sémantiques qui existent entre les phrases déclaratives et montre ensuite que certains types peuvent être utilisés pour représenter certains aspects de la relation qui existe entre un texte donné et le texte considéré comme son résumé.

Voir aussi

Michel Bellot-Antony, Gabriel G. Bès, Pierre-Maurice Fauchère, Dany Hadjadj, Régine Pouzet et Nicole Rousseau-Payen. « [La condensation de l'information](#). » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, février 1980, n° 1, p. 1-9.

Michel Bellot-Antony, Gabriel G. Bès, Dany Hadjadj, Régine Pouzet et Nicole Rousseau-Payen. « [La problématique de la contraction de texte](#). » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, février 1980, n° 1, p. 13-44.

Michel Bellot-Antony, Gabriel G. Bès, Dany Hadjadj, Régine Pouzet et Nicole Rousseau-Payen. « [La contraction de texte](#). » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, janvier 1981, n° 2, p. 5-38.

Michel Bellot-Antony, Gabriel G. Bès, Dany Hadjadj, Régine Pouzet et Nicole Rousseau-Payen. « [La contraction de texte. Les différents types d'information](#). » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, avril 1982, n° 3, p. 33-81.

Michel Bellot-Antony et Gabriel G. Bès. « [Les différents types d'information et la contraction de texte](#). » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, février 1983, n° 4, p. 5-46.

Dany Hadjadj. « La contraction de texte au baccalauréat : qu'en pensent les enseignants ? » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, février 1983, n° 4, p. 47-65.

Michel Bellot-Antony. « Bibliographie commentée (suite). » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, février 1983, n° 4, p. 67-74.

Dominique Le Roux. « Les conditions sémantiques de l'activité résumante dans les textes de sciences sociales et humaines. » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, février 1983, n° 4, p. 75-93.

RELATIONS SEMANTIQUES ET RESUME

par Ryszard Zuber (CNRS)

Dans toute opération de condensation d'un texte en vue de son résumé, la notion d'invariance informative ou d'information sémantique constante, joue un rôle essentiel. Il est clair par exemple que, pour obtenir le résumé d'un texte, on ne peut pas se contenter de découper ce texte et d'en supprimer certaines parties, tout en procédant aux réajustements grammaticaux nécessaires pour les parties conservées.

Il est possible de cerner cette notion d'information sémantique constante au moyen de la notion logique de "conséquence sémantique" : intuitivement deux textes auront la même information sémantique s'ils ont le même ensemble de conséquences sémantiques ou si les deux textes ont un certain type de conséquences essentiels identiques. Cependant nous savons qu'un résumé n'est pas équivalent au texte d'origine seulement du point de vue informatif ; un résumé est également, formellement, plus court. Si nous voulons donc utiliser la notion de conséquence sémantique pour décrire un résumé, il nous faut choisir le type de conséquence sémantique avec lequel il est possible de corréler la longueur ou la complexité des phrases du texte qui ont ce type de conséquence.

Ainsi nous allons présenter quelques types de conséquences sémantiques qui existent entre les phrases déclaratives. Ensuite, nous montrerons que seuls certains types peuvent être utilisés pour représenter certains aspects de la relation qui existe entre un texte donné et le texte considéré comme son résumé.

1. La notion de conséquence sémantique est une notion "technique" qui nécessite, pour être correctement définie, les notions de "modèle", d' "interprétation d'un langage formalisé" et de "vérité des phrases" de ce langage dans un modèle donné (voir Martin 1979). Toutes ces notions techniques correspondent cependant à des notions plus intuitives et dont les définitions sont

moins formelles. En particulier les notions de modèle et d'interprétation peuvent être remplacées par la notion de "monde possible". Normalement un modèle est un ensemble dont les éléments sont utilisés comme des objets qui sont associés aux éléments constitutants du langage par la fonction d'interprétation. L'interprétation d'un langage dans un modèle est donc une fonction qui associe aux éléments linguistiques (aux syntagmes) des objets (des individus, des sous-ensembles, etc... selon la catégorie du syntagme).

En ce qui concerne les langues naturelles, qui nous intéressent ici, on peut considérer que leur interprétation de base est donnée précisément par le sens qu'ont les mots dans ces langues. Le modèle, en simplifiant pour une langue comme le français, c'est le "monde" à propos duquel nous utilisons le français. Bien sûr, ce n'est pas seulement le monde dans lequel nous vivons mais également un autre monde aussi "possible" que le nôtre et dont nous parlons en utilisant une langue naturelle. Nous avons donc un ensemble de mondes possibles, un ensemble des états de choses possibles, des situations qui pourraient être, des situations déjà arrivées ou des situations non encore arrivées mais visiblement possibles. De plus, toute phrase déclarative peut être vraie dans un monde possible : elle y est vraie si la partie du monde "concernée" par cette phrase est telle que la phrase le dit.

A présent nous pouvons définir la notion de conséquence sémantique. Nous dirons que la phrase T est une conséquence sémantique de la phrase S si et seulement si dans tous les mondes dans lesquels S est vraie, T l'est aussi. Nous dirons également, dans ce cas, que S implique sémantiquement T, ou qu'il y a relation d'implication sémantique entre S et T.

Cette notion d'implication sémantique doit être distinguée de la notion d'implication matérielle, qui n'est pas une relation sémantique entre deux phrases mais un connecteur, un morphème, qui relie deux phrases pour donner une phrase plus complexe.

Comme exemple de conséquence sémantique on peut citer l'exemple classique d'implication entre phrases à quantificateur universel comme (1) et phrases à quantificateur existentiel comme (2) :

(1) Tous les linguistes sont tristes.

(2) Certains linguistes sont tristes.

Voici d'autres exemples : (3) implique sémantiquement (4), (5) implique (6) et (7) implique (8) :

(3) Jacques et Paul ont téléphoné.

- (4) Paul a téléphoné.
- (5) Paul a fait partir le voisin de Jacques.
- (6) Le voisin de Jacques est parti.
- (7) Jacques et Paul aiment Dominique.
- (8) Dominique est aimé (par quelqu'un).

Tous ces exemples satisfont clairement la définition de "conséquence sémantique". De plus, il résulte de notre définition que toute phrase (déclarative) est sa propre conséquence sémantique.

La notion de conséquence sémantique, que nous venons de définir et d'illustrer, est une notion très générale. On peut fonder sur elle d'autres notions plus restreintes, où certaines conditions supplémentaires interviennent. Parmi ces conditions, nous allons utiliser la notion de négation normale d'une phrase. Bien qu'une discussion plus longue serait nécessaire pour introduire cette notion de négation, nous pouvons admettre, en simplifiant, que la négation normale est la négation qui s'applique, dans les phrases simples, au syntagme verbal de ces phrases, c'est-à-dire à l'opérateur le plus extérieur de ces phrases. La négation d'une phrase complexe composée d'un opérateur appliqué à une phrase (c'est-à-dire la négation des phrases à complétive) est la phrase complexe dont le verbe principal (verbe à complétive) est nié. Ainsi la phrase (3), a (3a) comme négation normale, et la phrase (9) a (10) comme négation normale.

- (3a) Jacques et Paul n'ont pas téléphoné.
- (9) Dominique sait que Jacques a téléphoné.
- (10) Dominique ne sait pas que Jacques a téléphoné.

Ainsi la négation normale, syntaxiquement, est la négation la plus naturelle qu'on puisse trouver dans les langues naturelles (voir cependant Kuroda 1977 pour un résumé des problèmes soulevés si l'on accepte cette notion de négation). Sémantiquement, la négation normale change la valeur de vérité de la phrase à laquelle elle s'applique.

La notion de négation normale sert à définir une autre relation sémantique entre deux phrases : la relation de présupposition.

La phrase S présuppose la phrase T si et seulement si S implique sémantiquement T et non S, la négation normale de S, implique sémantiquement T. Voici quelques exemples : (11) présuppose (12), (13) présuppose (14) et (15) présuppose (16) :

- (11) Jacques sait que Paul n'est pas marié.
- (12) Paul n'est pas marié.
- (13) Les chiens de Jacques sont méchants.
- (14) Jacques a des chiens.
- (15) Dominique est une actrice.
- (16) Dominique est une femme.

On peut vérifier aisément que la négation normale de (11) implique sémantiquement (12), que la négation de (13) implique (14) et que la négation de (15) implique (16).

On interprète parfois la présupposition comme un contenu sémantique implicite, qui n'est pas dit "directement" (cf. Ducrot 1972). Ce contenu est "caché" et il n'est pas accessible directement à la négation normale : la négation ne porte pas sur ce qui est présupposé. En fait, comme on peut le vérifier, d'autres opérations ne touchent pas non plus au contenu présupposé. Par exemple la question ne porte pas non plus sur le contenu présupposé : une question formée à partir de (11) véhiculera toujours le contenu donné dans (12).

Ce caractère d'implicite de la présupposition l'oppose à un autre contenu, le posé ou l'affirmation : c'est précisément le contenu qui est donné explicitement et qui est donc sensible à la négation ou sur lequel porte la question. Il n'est pas toujours facile de séparer l'affirmation d'une phrase, de la phrase même, et les phrases exprimant une affirmation sont souvent complexes ou sont employées dans un sens métalinguistique. Ainsi (11) affirme quelque chose comme (11a) :

- (11a) Jacques est convaincu que Paul n'est pas marié

Dans d'autres cas, surtout quand le prédicat de la phrase en question est formé par un nom qui entre dans une opposition privative ou polaire, l'affirmation s'exprime plus facilement (cf. Zuber 1980a). Ainsi (15), aussi bien que (17), affirme (18) :

- (17) Dominique est un acteur.
- (18) Dominique est une personne dont la profession est de faire du théâtre ou du cinéma.

Un exemple semblable est fourni par le couple suivant : (19) et (20) affirment (21) :

- (19) Cette personne est un prince.
- (20) Cette personne est une princesse.
- (21) Cette personne est membre d'une famille royale.

Notons que, bien qu'elles aient la même affirmation, les deux phrases (19) et (20) n'ont pas les mêmes présuppositions : (19) présuppose (19a) et (20) présuppose (20a).

(19a) Cette personne, c'est un homme.

(20a) Cette personne, c'est une femme.

Mentionnons encore deux cas où l'affirmation -ou le posé- peut être facilement spécifiée. Le premier est celui de certains verbes "cognitifs" qui possèdent deux types de "complémentisiers" possibles : savoir que vs savoir si, oublier que vs oublier si etc... Ces couples de verbes peuvent être utilisés pour former les couples phrase/affirmation de cette phrase. Ainsi (22) affirme (23) et (24) affirme (25) :

(22) Jacques sait que Paul est venu.

(23) Jacques sait si Paul est venu ou non.

(24) Elle ne se rappelle pas que Paul a téléphoné.

(25) Elle ne se rappelle pas si Paul a téléphoné ou non.

L'autre cas où la spécification de l'affirmation est aisément réalisable est celui des phrases à quantificateur. La phrase (26) qui présuppose (27), affirme (28) :

(26) Seul Jacques a téléphoné.

(27) Jacques a téléphoné.

(28) Personne d'autre que Jacques n'a téléphoné.

En effet, la négation de (26) implique la négation de (28).

Les deux relations que nous venons de présenter, la présupposition et l'affirmation, peuvent être utilisées pour définir une autre relation être plus explicite. Nous dirons, suivant Keenan (1973) que la phrase S est plus explicite que la phrase T si et seulement si les deux phrases ont le même ensemble de conséquences sémantiques et que certaines présuppositions de T sont affirmées par S. En voici deux exemples : (29) est plus explicite que (30) et (31) plus explicite que (32).

(29) Jacques a téléphoné et personne d'autre que Jacques n'a téléphoné.

(30) Seul Jacques a téléphoné.

(31) Paul est venu et Jacques sait si Paul est venu ou non.

(32) Jacques sait que Paul est venu.

Ces exemples répondent à la définition étant donné les relations de présuppositions et d'affirmations qu'ils mettent en jeu et qui ont été analysées précédemment.

Ce que dit la définition de la relation être plus explicite peut s'interpréter de la façon suivante : les deux phrases comparées au moyen de cette relation ont un contenu informationnel semblable et même identique d'un certain point de vue puisque toutes les deux ont le même ensemble de conséquences sémantiques. Cependant ces conséquences ne sont pas distribuées de la même façon. En simplifiant on peut dire que certaines conséquences sont données sous forme de présuppositions dans une phrase tandis que, dans l'autre, elles sont données sous forme d'affirmations. La phrase plus explicite que l'autre transmet un contenu sémantique directement, sous forme d'affirmations, tandis que la phrase moins implicite le transmet indirectement, sous forme de présuppositions.

Pour notre discussion des rapports sémantiques entre un texte et son résumé nous nous contenterons de ces quatre relations sémantiques : implication sémantique, présupposition, affirmation et phrase plus explicite. Il est sûrement possible de définir d'autres relations semblables. De plus un certain nombre de problèmes plus techniques devraient probablement être réglés (cf. à ce sujet Martin 1979). Nous ne poursuivrons cependant pas ce type de considérations et passerons à la problématique du résumé qui nous intéresse ici.

2. Normalement un résumé aussi bien que le texte qui lui sert de point de départ constituent un texte et non une phrase. Or les relations que nous avons définies sont des relations entre les phrases et non entre les textes. Nous sommes donc obligés de procéder à une nouvelle simplification. Nous allons essentiellement considérer des textes "minimaux", qui seront des phrases sans doute assez complexes et assez longues. Il semble en effet que même pour des phrases, on peut parler de la relation sémantique du type de celle qui existe entre le résumé et le texte. D'autre part il est également vrai que dans certains cas un texte peut être remplacé par une phrase assez longue, qui est tout simplement la conjonction des phrases composantes du texte. Nous aurons encore quelques mots à dire à propos de cette simplification.

Avant de nous poser la question suivante : quelle est (ou quelles sont) parmi les relations sémantiques analysées celle qui peut être identifiée comme la relation existant entre le texte et son résumé, remarquons que la relation d'implication sémantique est la relation la plus générale, en ce sens que toutes les autres relations sont également des relations d'implication sémantique. Ces autres relations sont plus restreintes puisque, en plus

de la condition qui définit l'implication sémantique, nous avons besoin d'autres conditions pour les définir.

Il semble presque évident que la relation générale d'implication sémantique, c'est-à-dire l'implication sémantique stricto sensu, n'est pas appropriée à la description de la relation qui nous intéresse. En effet on ne peut pas dire, par exemple, que (4) résume (3) ou que (8) résume (7). Bien que (4) soit plus court que (3) et que (8) soit plus court que (7), on sent qu'on perd une partie essentielle de l'information sémantique en énonçant (4) au lieu de (3) ou en énonçant (8) au lieu de (7). La coupure formelle, syntaxique, provoque également une coupure sémantique qui fait qu'on perd une partie importante d'information sémantique.

Cette perte d'information se produit également pour la relation de présupposition : la présupposition d'une phrase bien que plus courte que la phrase même, ne peut pas non plus être considérée comme résumé de cette phrase. Par exemple (12) ne résume aucunement (11), (14) ne résume pas (13), et (16) ne résume pas (15). En fait, d'après ce que nous avons dit à propos de la présupposition, il semble naturel qu'une présupposition ne rende pas le contenu de la phrase présupposante. Le contenu présupposé n'est pas le contenu dit, c'est le contenu qui est nécessaire pour que ce qui est dit soit dit normalement, de façon compréhensible dans une situation de communication donnée.

Il résulte de ce que nous venons de dire à propos de la présupposition que le contenu affirmé ou posé, pourrait représenter le contenu du résumé. Et en effet du point de vue de l'information sémantique, le contenu affirmé maximal est bien équivalent au contenu propre à un résumé. Par exemple (24) peut être résumé par (25). Il en est de même avec les deux exemples suivants :

(33) Jacques a réussi à fermer la vieille valise.

(34) Jacques a fermé la vieille valise.

La phrase (34) est d'une part affirmée par (33) et d'autre part elle est bien une de celles qui "résumant" ce qui est exprimé par (33).

Cependant il y a un problème avec la relation d'affirmation. Il se trouve qu'en général il n'est pas vrai que l'affirmation d'une phrase est plus courte que la phrase même : notre exemple (25) en témoigne clairement. Or, nous savons qu'un résumé doit être sensiblement plus court que le texte résumé.

Remarquons que l'objection concernant la longueur est également valable pour la relation d'équivalence logique ou de paraphrase logique définie comme suit : S est une paraphrase logique de T si et seulement si S implique sémanti-

quement T et T implique sémantiquement S. De telles paraphrases s'obtiennent en remplaçant un constituant par un autre, sémantiquement équivalent, ou en opérant sur une phrase donnée une transformation préservatrice de sens. Voici deux exemples :

- (35) Dominique est célibataire.
- (36) Dominique n'est pas marié.
- (37) Il se peut que Jacques vienne d'un instant à l'autre.
- (38) Jacques peut venir d'un instant à l'autre.

Comme pour les affirmations, il n'est pas vrai, en général, que les paraphrases logiques sont plus courtes que les phrases paraphrasées. En plus il semble que dans ce cas-ci on ne peut pas vraiment parler de résumé car les deux phrases, c'est-à-dire la phrase et sa paraphrase logique, donnent l'information sous la même forme, de la même façon, sans que l'information donnée par une phrase soit condensée, réduite mais présente, comme c'est le cas dans un résumé.

C'est ce problème d'information condensée qui nous amène à la dernière relation que nous avons définie, la relation être plus explicite. On peut observer que le texte contient l'information sémantique sous une forme plus explicite, plus directe et plus "accessible" que son résumé. Or nous avons vu qu'une phrase plus explicite qu'une autre contient des présuppositions de cette autre phrase sous forme d'affirmation qui, comme on l'a dit, sont plus directes et plus "accessibles" que les présuppositions. Donc la relation "être plus explicite" peut être utilisée pour décrire la relation sémantique qui existe entre un texte et son résumé. Et cela en effet semble être le cas : le texte est plus explicite que son résumé ou le résumé est moins explicite que le texte qu'il résume. Cela veut dire que, par exemple, (30) résume (29) et (32) résume (31). On observe en effet que (30) n'est pas seulement plus court (moins complexe) que (29) mais en plus que l'information donnée par les deux phrases est la même mais qu'elle est plus condensée dans (30). Cette condensation s'obtient grâce au remplacement du contenu affirmé, donné directement, par le contenu présupposé, donné indirectement.

3. Il est évident que ce rapide survol des différentes relations sémantiques et de leur lien avec le rapport qui existe entre texte et résumé est loin d'être suffisant pour la bonne compréhension du mécanisme des résumés.

Mon intérêt dans cette analyse était purement sémantique. Considérant l'action de résumer comme une activité linguistique semblable à tant d'autres activités de langage, j'ai tenté de cerner les aspects sémantiques de résumé à l'aide de notions dont, comme on le sait, on a besoin par ailleurs dans l'analyse sémantique des langues naturelles. Autrement dit, j'ai essayé de décrire certains aspects de résumés à l'aide des outils qui sont utilisables pour analyser d'autres phénomènes sémantiques.

Cependant pour que cette analyse soit plausible, il nous faut ajouter deux autres remarques : l'une justifiant l'utilisation de la relation "être plus explicite" pour l'analyse des résumés et l'autre montrant comment les cas particuliers des phrases présentés jusqu'ici peuvent être généralisés sur les textes. C'est par ces deux points que je voudrais terminer.

Bien évidemment une bonne démonstration du fait que le résumé est moins explicite que le texte résumé, au sens précis de "moins explicite", nécessiterait une démonstration préalable visant à montrer qu'une phrase moins explicite est toujours plus courte que la phrase correspondante plus explicite. Ceci, à son tour, demanderait une description de la structure des phrases, du nombre de leurs constituants et de leurs relations hiérarchiques. De plus, à chaque structure syntaxique il faudrait associer une interprétation sémantique qui ferait la distinction entre contenu affirmé et contenu pré-supposé. Ce type d'analyse sort du cadre de cet article. Je vais seulement considérer de façon moins formelle, deux cas particuliers d'abréviation d'un texte : la réflexivisation et la pronominalisation.

Il est incontestable que le processus de la pronominalisation est un processus qui raccourcit le texte et qui est utilisé fréquemment dans les opérations de condensation des textes. Or il se trouve que la relation anaphorique qui existe entre le pronom et son antécédent grammatical est une relation présuppositionnelle : le contenu sémantique d'un pronom, équivalant au contenu de l'antécédent, est présupposé (cf. Zuber 1979, 1981). Pour voir ceci dans le cas de la réflexivisation comparons (39) et (40) :

(39) Une fille est venue. Elle s'est assise.

(40) La fille qui est venue s'est assise.

La phrase (40) résume (39) et de plus (40) présuppose une partie de (39) à savoir, la première phrase de (39). Donc (40) est moins explicite que (39).

Considérons maintenant des exemples semblables en tenant compte du pronom lui :

(41) Une fille et un garçon sont venus. Le garçon s'est assis.

(42) Une fille et un garçon sont venus. Lui, s'est assis.

Dans (41) la venue d'un garçon est affirmée. En revanche dans (42) la venue du garçon est présupposée parce que le pronom lui a pour son antécédent le garçon qui est venu. Cela veut dire que la phrase avec le pronom lui est moins explicite que la phrase contenant le syntagme nominal plein. Ce mécanisme est très général : la présence d'un pronom présuppose la présence de l'antécédent de ce pronom et donc la phrase à pronom présuppose l'information contenue dans cet antécédent ; si à la place du pronom nous avons le syntagme nominal plein, l'information contenue dans ce syntagme est affirmée.

Ce dernier exemple nous amène au dernier problème à propos duquel je voudrais dire quelques mots. Jusqu'à présent nous avons essentiellement analysé des exemples de phrases et non pas de textes. On peut considérer qu'un texte est un ensemble ordonné des phrases. En théorie, notre méthode permettrait de résumer également des textes : pour résumer un texte il suffirait de résumer chacune des phrases de ce texte par une phrase moins explicite. Cependant il est clair que le résultat d'une telle opération ne manquerait pas d'être trop artificiel. Nous savons que l'ordre des phrases dans un texte est essentiel et qu'un texte est un tout avec plusieurs relations internes entre ses membres, un tout qui doit être cohérent. Il se trouve que dans la notion de cohérence d'un texte, la notion de présupposition joue un rôle très important (cf. Lundquist 1980). La notion de cohérence d'un texte correspond à la notion de fausseté d'une phrase à opérateur opaque. Un opérateur est dit opaque s'il n'est pas possible de remplacer un de ses arguments par un autre, qui lui est logiquement équivalent, sans changer la valeur de vérité de la phrase dans laquelle se trouve cet opérateur. Ainsi Jacques pense que est un opérateur opaque parce que les deux phrases suivantes peuvent avoir des valeurs logiques opposées même si Pierre et le voisin de Monique sont logiquement équivalents (i.e. réfèrent à la même personne) :

(43) Jacques pense que Pierre connaît l'albanais.

(44) Jacques pense que le voisin de Monique connaît l'albanais.

On remarque que, dans un texte, souvent le remplacement d'un syntagme par un autre, qui lui est logiquement équivalent, provoque la non-cohérence du texte. Les deux textes suivants illustrent ce phénomène :

(45) Jacques est venu avec un des voisins de Monique. Le voisin de Monique s'est assis.

(46) Jacques est venu avec un des voisins de Monique. Pierre s'est assis.

Le second texte, (46), s'interprète normalement si Pierre n'est pas le voisin en question ; si Pierre et le voisin de Monique sont une seule et même personne alors le texte devient incohérent.

Il se trouve que, au niveau des phrases, les notions de présupposition et d'affirmation sont liées à la notion d'opacité (cf. Zuber 1976, Zuber 1980b). Au niveau du texte la notion de cohérence ou d'incohérence du texte pourrait être utilisée pour définir des relations semblables à celles que nous avons définies pour des phrases. En particulier un texte incohérent correspondrait à une phrase à présupposition fausse. Ainsi nos suggestions concernant les résumés pourraient être généralisées aux textes entiers. Mais bien évidemment ces suggestions nécessitent des développements détaillés.

Références :

- Ducrot, O. (1972), Dire et ne pas dire, Paris, Hermann.
- Keenan, E. (1973), "Presupposition in Natural Logic", Monist, vol. 57, n° 3.
- Kuroda, S.-Y. (1977), "Description of presuppositional phenomena from a non-presuppositional point of view", Linguisticae Investigationes, T. 1, n° 1.
- Lundquist, L. (1980), La cohérence textuelle, Nyt Nordisk Forlag Arnold Busk, Copenhagen.
- Martin, J. (1979), "Some misconceptions in the critique of semantic presuppositions", Theoretical Linguistics, vol. 6, n° 2/3.
- Zuber, R. (1976a), "Operators and Arguments in Natural Language", Amsterdam Papers in Formal Grammar, vol. 1.
- Zuber, R. (1976b), "Conditionnelle : sémantique ou pragmatique ?", in J. David R. Martin, Modèles logiques et niveaux d'analyse linguistique, Klincksieck, Paris.
- Zuber, R. (1979), "Towards a Semantic Description of Logical Connectives", Revue Roumaine de Linguistique, t. 24, n° 2.
- Zuber, R. (1980a), "Privative opposition as a semantic relation", Journal of Pragmatics, vol. 4.
- Zuber, R. (1980b), "Note on why factives cannot assert what their complement sentences express", Semantikos, vol. 4, n° 2.
- Zuber, R. (1981), "Anaphore : grammaire ou sémantique ?", à paraître dans les Actes du Colloque sur l'anaphore, tenu à Academia della Crusca, Florence, Centre National de la Recherche Scientifique.

TABLE DES MATIERES

LE SYSTEME DOCUMENTAIRE VERCINGETORIX I par Gabriel G. BES et Pierre-Maurice FAUCHERE	3
Fiche n° 5. Le langage VI : structures engendrées par la grammaire et relations entre structures grammaticales (deuxième partie)	5
LA CONTRACTION DE TEXTE	33
Les différents types d'information (article suivi d'exercices avec corrigés) par Michel BELLOT-ANTONY, Gabriel G. BES, Dany HADJADJ, Régine POUZET, Nicole ROUSSEAU-PAYEN	35
Relations sémantiques et résumé par Ryszard ZUBER	83

La coordination de ce numéro a été assurée par Dany HADJADJ